MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE

Liberté
Égalité
Fraternité

PÔLE NATIONAL DES ARTS DU CIRQUE EN BRETAGNE
www.carre-magique.com
LANNION TRÉGOR
CARRÉ MAGIQUE

académie Rennes

Classe à Horaires Aménagés Cirque (CHAC)

Collège Aux Quatre Vents

Aux Collège Vents

Dossier de Candidature

Rentrée 2022

A renvoyer avant le 08/06/2022

Renseignements élève – familles

Élève

NOM – Prénom(s) ……

☐ fille ☐ garçon

né(e) le : …… à : ……

adresse :……

……

établissement scolaire année 2021-2022 : ……

……

ville : ……

Parents / Responsables légaux

NOM – Prénom(s) ……

adresse :…….

……

tél : ……..

email : ……...……..@…….…….

profession : ……

NOM – Prénom(s) ……

adresse :…….

……

tél : ……..

email : ……...……..@…….…….

profession : ……...

Participation aux tests d'admission à la CHAC

Je soussigné(e) : ……., responsable légal de ……., reconnais avoir pris connaissance des modalités de recrutement à la Classe à Horaires Aménagés Cirque (CHAC) et me présenterai au collège Aux Quatre Vents le mercredi 15 juin à 9h avec mon enfant pour son audition aux tests d'admission mis en place pour constituer la CHAC pour la rentrée 2022.

Fait à ……, le ……

Signature du responsable légal :

Évaluation par l'établissement primaire fréquenté

NOM-Prénom élève :…….

Établissement d'origine : ……

Nom-Prénom professeur référent : …….

Appréciation générale obligatoire par le Directeur de l'école actuelle :

……..

…….

……..

…….

Le Directeur soussigné, …….. (cachet et signature)
certifie l'exactitude des renseignements ci-dessus.

Avis du professeur référent : ☐ favorable ☐ défavorable ☐ réservé

motifs :……..

……..

……

……

……

Merci de cocher la case correspondante et de renseigner une observation si besoin

	++	+	-	Observations
Comportement – vivre ensemble (respect des règles, respect des autres, ponctualité etc.)				
Capacités d'intégration dans un groupe				
Élève curieux et créatif				
Niveau scolaire				

Signature du professeur référent

PARTIE RÉSERVÉE A L'ADMINISTRATION

Commission de recrutement pour la classe à horaires aménagés cirque (CHAC) pour la rentrée scolaire 2022.

Date de la commission :…….

NOM – Prénom(s) …….

☐ fille ☐ garçon

né(e) le : …….

Décision de la commission

☐ FAVORABLE ☐ DÉFAVORABLE

☐ Liste principale

☐ Liste complémentaire n° ……..

Enseignant en charge de la CHAC	Madame la Principale du collège Aux Quatre Vents	Madame l'Inspectrice d'Académie Directrice Académique des services de l'Éducation Nationale
Youenn Riou	**Corinne MELEARD**	**Guylène ESNAULT**

Rappel des profils et modalités de recrutement :

- Élève en provenance d'un secteur géographique proche ou permettant un hébergement sans difficulté dans un environnement permettant des déplacements simples vers le collège.

- Pour les élèves dont ce n'est pas le collège de secteur : demander une dérogation pour parcours particulier auprès de la direction de l'école primaire fréquentée par l'élève concerné.

- Un certificat médical de non contre-indication à la pratique du cirque doit être présenté sans discrimination liée à un handicap, en conséquence toutes les candidatures seront examinées et discutées en lien avec la famille de l'élève.

Entretiens et auditions le **mercredi 15 juin : 9h – 12h**
- les élèves-candidats postulant doivent se présenter avec un parent ou responsable légal au Collège Aux Quatre Vents pour :
> un entretien de cinq à dix minutes avec le candidat et son responsable
> un entretien de cinq minutes avec le candidat seul
> une séance pratique combinant un échauffement simple, la pratique d'habiletés physiques simples (se déplacer, tourner, sauter, manipuler un objet) et une mise en situation collective.

Les admissions sont prononcées par une commission mixte placée sous la présidence de l'Inspecteur d'Académie Directeur Académique des services de l'Éducation Nationale (ou de son représentant). Cette commission prend en compte :
- le nombre de places disponibles (20) et les critères de mixité
- les résultats de l'entretien de présentation et de motivation
- les résultats observés lors des tests pratiques
- le dossier scolaire du candidat

Dès réception de la notification d'affectation signée par l'Inspecteur d'Académie, les parents ou responsables légaux du candidat admis devront procéder à l'inscription définitive de leur enfant auprès du Collège Aux Quatre Vents – 7 rue du 19 mars 1962, 29620 LANMEUR.